LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

Un numéro du journal : 5 centimes

VENDREDI 1er JUILLET 1898
182 — *Saint Théobald*, ermite — 183
Numéro 148
VINGT-HUITIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.

(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Paris, 30 juin.

Le conseil des ministres a discuté la question de l'interpellation sur l'affaire Dreyfus. M. Cavaignac soutenait que cette interpellation devait être discutée immédiatement ; mais la majorité s'est prononcée en sens contraire. Finalement, on a décidé de reprendre la question dans le conseil qui se réunira aujourd'hui, sous la présidence de M. Félix Faure.

Paris, 30 juin.

Le *Journal officiel* publie, aujourd'hui, le décret concernant la réorganisation du marché financier de Paris. Ce décret établit la solidarité entre les agents de change, dont la Chambre syndicale doit exécuter le marché pour le compte des agents défaillants. Le décret crée 10 nouvelles charges d'agent de change ; il détermine le courtage et les modalités de la liquidation.

Alger, 30 juin

Un israelite, nommé Aaron, trouvant trop modique le secours qui lui était accordé par le Consistoire, a porté un violent coup de couteau à M. Bloch, grand rabbin d'Alger. L'état de la victime est désespéré.

New-York, 30 juin.

Une dépêche de Kingston, (Jamïque) dit que le consul d'Espagne dans cette ville a reçu de Santiago une dépêche annonçant que le croiseur *Brooklin* a été frappé par un obus espagnol et coulé. L'amiral Schley et 24 marins ont été tués.

Le consul croit que cette nouvelle est exacte.

Dans les cercles officiels de Washington on n'ajoute foi à pas la nouvelle de ce désastre, que l'amiral Sampson ne mentionne pas.

Porto-Rico, 30 juin.

Le transatlantique *Antonio Lopez*, provenant d'Espagne avec un chargement d'armes et de munitions, se trouvait près de l'embouchure du San-Juan, lorsqu'il a été chassé par deux croiseurs américains. Il a cherché, pour leur échapper, à se faire échouer et y a réussi ; mais sa chaudière a éclaté ; on ignore s'il y a eu des victimes. Des navires espagnols étant sortis du port, les croiseurs américains sont partis et le débarquement du *Lopez* a pu être effectué.

Washington, 30 juin.

Le général Shafter télégraphie, en date du 28 juin, que 8000 Espagnols, avec des mulets et un nombreux bétail, sont arrivés à 54 milles de Santiago. Les bandes de Calixte Garcia ont été impuissantes à les arrêter et se sont retirées à l'ouest de Santiago.

Plusieurs navires américains ont bombardé Aguadores ; 2 patrouilles américaines ont échangé des coups de fusil. La chaleur est accablante, les vivres rares et mauvais.

Un télégramme de Key West au secrétaire de la marine annonce que le cuirassé *Newark*, battant pavillon de l'amiral Watson, est venu en collision avec le *Dolphin*, lequel a été sérieusement endommagé.

Londres, 30 juin.

On télégraphie de Washington au *Morning Post* que le Département d'Etat a appris que l'amiral Camara renonce à traverser le canal de Suez.

Londres, 30 juin.

Dans un discours prononcé, hier soir, à l'United Club, lord Salisbury a exprimé l'espoir que la fin de la guerre hispano-américaine est prochaine. Il a constaté qu'à part cette guerre, la situation générale est assez satisfaisante.

Lucerne, 30 juin.

Hier, dans l'après-midi, cinq anglais en séjour dans la pension Seeburg, avaient entrepris une promenade en petit bateau dans la direction de Meggen. Surpris par un violent orage, leur canot a chaviré. Une jeune fille et un jeune homme, tous deux de 20 ans, se sont noyés ; les trois autres personnes ont pu être sauvées.

Session des Chambres fédérales

Berne, 29 juin.

Le Conseil national décide de clore la session actuelle samedi, et de tenir une session d'automne qui s'ouvrira le 24 octobre.

MM. *Keel* et *Gaudard* rapportent sur la subvention du Simplon et recommandent l'entrée en matière sur les propositions du Conseil fédéral.

M. *Cramer-Frey* déclare qu'il ne fait pas de contre-proposition, mais qu'il devra s'abstenir à la votation.

M. *Muri* (Argovie) déclare qu'il avait présenté dans la Commission une proposition de renvoi, mais que, en raison des espérances que suscite le Jura-Simplon dans la Suisse romande, il renonce à présenter cette proposition.

Parlent encore MM. *Odier* (Genève) *Curti*, *Kœchlin* (Bâle), *Brosi* (Soleure) et *Gobat* (Berne). Ce dernier donne des détails sur les négociations qui ont eu lieu entre la Compagnie du Jura-Simplon et les cantons. Il constate que les cantons n'ont pas voulu renoncer à leurs conditions relativement aux actions de subvention et au rachat des droits de réversion.

La discussion est ensuite interrompue, et la suite renvoyée à une séance de relevée, qui s'ouvrira à 4 heures.

* * *

Le Conseil des Etats a ratifié, ce matin, la convention internationale concernant les mesures contre la peste.

Il a liquidé les divergences concernant le projet d'unification du droit, par adhésion au Conseil national. Cet important projet est donc définitivement liquidé dans les deux Conseils.

Le Conseil des Etats décide de ne pas entrer en matière sur la pétition des gardes-frontières de Vaud et du Valais, qui demandaient la franchise de port pour leur Société de retraite et de prévoyance. Le Conseil fédéral conserve toutefois la faculté de faire le nécessaire.

Le Conseil a ratifié le traité de commerce avec le Chili.

Il vote, d'accord avec le Conseil national, la subvention aux chemins de fer grisons et le crédit de 300,000 fr. pour l'acquisition de nouveaux canons de campagne.

CATHOLICISME ET SOCIALISME

EN ALLEMAGNE

Les élections au Reichstag allemand viennent de mettre en évidence ce fait, que les progrès du socialisme sont arrêtés par le catholicisme pratique et par l'influence du Centre.

La signification des élections de 1898 est : progrès rapide du socialisme dans les contrées protestantes et arrêt ou diminution de ce parti dans les villes et campagnes catholiques. Les suffrages donnés aux socialistes ont diminué dans les pays rhénans catholiques, ainsi que dans la Westphalie, tandis qu'ils ont augmenté d'une manière effrayante dans toute la Prusse protestante et dans la Saxe. Depuis les dernières élections, en 1893, les voix socialistes ont augmenté, dans l'empire, de plusieurs centaines de mille ; le parti de la destruction social compte maintenant 2 600,000 électeurs.

Dans le Grand-Duché de Bade, les voix des socialistes ont aussi diminué dans les contrées vraiment catholiques, tandis qu'elles se sont accrues de 13,000 dans les arrondissements protestants et libéraux. Dans la ville de Fribourg-en-Brigau, la troisième du Grand-Duché par le chiffre de la population, le socialisme a reculé de 230 voix, tandis que Carlsruhe, Mannheim et Pforzheim ont, pour la première fois, une majorité socialiste.

Dans le Wurtemberg, le Centre a gagné 13,795 voix, tandis que les socialistes ont perdu des milliers de voix dans les arrondissements catholiques ; au contraire, dans les arrondissements protestants les voix du parti socialiste ont augmenté de 19,607, et la capitale a été conquise.

Le même résultat est constaté en Bavière. Là où le catholicisme a la prépondérance, le nombre des suffrages socialistes a diminué, tandis que là où le protestantisme est prépondérant, le socialisme a fait des progrès.

Pour bien faire ressortir ce fait intéressant, l'*Augsburger Postzeitung* publie une statistique remarquable des 48 arrondissements de la Bavière. On y voit un parallélisme constant entre les progrès du socialisme et le chiffre de la population protestante. La règle ainsi démontrée n'est pas vraie seulement dans la campagne ; elle trouve aussi son application dans les villes.

M. Bebel, chef des socialistes, avait donc bien raison de dire, il y a cinq ans : « La démocratie sociale n'a qu'un seul adversaire sérieux, c'est le catholicisme » ; et le député socialiste Segnitz a répondu, cette année, au député Heim, du Centre, à la Chambre de Munich : « Messieurs du Centre ! nous vous faisons ce compliment que, sans aucun doute, c'est vous qui êtes nos adversaires les plus dangereux et que le dernier combat décisif sera entre vous et nous. »

Les dernières élections ont montré la vérité de cette parole. Le libéralisme est en baisse dans toute l'Europe et fait place à l'un des deux partis qui ont l'avenir : le catholicisme ou le socialisme.

2,600,000 électeurs socialistes en Allemagne, et la plus grande partie dans la Prusse protestante ou dans toutes les grandes villes où flotte le drapeau rouge ! Ces chiffres donneront à réfléchir aux hommes d'Etat prévoyants qui en tireront, espérons-le, les conséquences. Sinon, nous allons assister au grand combat entre l'Eglise et le socialisme. Ce résultat sera inévitable. Aux catholiques donc est dévolue la mission d'être de nouveau le levain pour la restauration, comme, aux premiers siècles, ils christianisèrent le monde païen. Les temps sont marqués, et de plus grands devoirs s'imposent maintenant aux catholiques.

Avant tout, *ceux-ci doivent être unis ;* le Centre allemand donne l'exemple de l'union aux catholiques des autres pays ! De plus, notre peuple doit être éclairé sur les questions du jour ; le clergé a la mission de tendre la main au peuple sur le terrain social, et de se montrer par les actes l'ami sincère du pauvre et de l'ouvrier. Le monde ouvrier est devenu un terrain de mission où il y a une multitude d'âmes à sauver.

Mais où ces hommes vaillants du Centre puisent-ils leur enthousiasme et leur force ? Là où les premiers chrétiens les ont puisés : dans la fréquentation des sacrements, dans un catholicisme *pratique.*

Quand on voit, par exemple, les Congrégations des hommes et des jeunes gens prospérer dans les grandes villes de l'Allemagne, en groupant des milliers de membres qui s'approchent tous les mois des sacrements ; quand on voit les chefs laïques du Centre réciter leur chapelet tous les jours et même leur bréviaire, comme, par exemple, le député Grœber ; quand on a vu, l'année passée, l'enthousiasme pour leur apôtre Canisius : alors on comprend mieux le secret de leur victoire : *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra ;* c'est la foi qui remporte la victoire sur le monde. Honneur donc au Centre allemand et à ses électeurs, qui sont devenus un spectacle pour le monde entier, et surtout un exemple de foi, d'union et de discipline pour les catholiques des autres pays, comme l'a dit encore dernièrement l'*Osservatore romano.*

« A l'œuvre donc », s'écrie l'*Augsburger Postzeitung*, « que le clergé sorte de la sacristie et qu'il travaille sur le terrain social ; que les catholiques s'organisent et qu'ils soient unis ; le temps de se reposer a passé » ; alors deviendra vrai ce que le grand poète Weber dit :

Irrt euch nicht, ihr Titaniden,
Himmelsstürmer, freche Spœter,
Wœhnt ihr Gott vom Thron zu stürzen ?
Menschenmachwerk, feiste Gœtzen,
Treibt sie aus und werft sie nieder !
Tobt nur : *eure Enkel beten*
In Sanct Peters Dome wieder !

Guerre hispano-américaine

La menace des Américains d'envoyer une escadre sur les côtes d'Espagne produit un mouvement belliqueux dans la Péninsule. Elle contribuera à exciter le patriotisme espagnol.

Les journaux de Madrid disent que, si l'Amérique prétend imposer ainsi la paix, elle ne connait pas la fierté espagnole.

Une dépêche du Caire à la *Tribune* dit que le gouvernement égyptien interdit au gouverneur de Port-Saïd de fournir du charbon à l'amiral Camara, qui en possède 9,000 tonnes.

La reine-régente a signé, hier, un décret autorisant la formation immédiate à Cadix d'une division de croiseurs auxiliaires, composée de quatre steamers armés en guerre.

Il court des bruits contradictoires sur les forces dont les Espagnols disposent, à Santiago, pour résister aux Américains débarqués à Baïquiri et qui ont établi leur quartier général à Juragua. Une lettre de Madrid au *Temps*, en date du 27 juin, dit que le général Linarès a seulement 20,000 hommes. Quant à l'inaction reprochée à l'amiral Cervera, elle s'explique, en réalité, par le fait que ses munitions sont épuisées. Ses navires ne possèdent pas de charbon pour quatre jours de navigation.

Une dépêche de Rio Guama dit que l'amiral Cervera a fait débarquer des canons de l'escadre pour fortifier Santiago. On ne croit pas que l'escadre américaine fasse des mouvements offensifs avant plusieurs jours.

Le président de la junte cubaine a reçu un télégramme de Maximo Gomez, annonçant qu'il assiège Guantanamo depuis vendredi dernier et que la garnison devra capituler.

Une dépêche de Juragua au *Herald* annonce que le général espagnol Pando aurait été obligé de renoncer à la tentative de *conduire 10,000 hommes de renfort au secours* de Santiago.

Une dépêche de La Havane annonce que, malgré le blocus, des paquebots ont réussi à sortir du port sans difficultés.

Le général Merrit devait s'embarquer hier, à San-Francisco, à bord du *Newport* allant à Manille. Il lancera une proclamation annonçant aux Philippines l'établissement d'un gouvernement provisoire et ajoutant que les Américains viennent aux Philippines pour les délivrer.

Chambres fédérales

Le Conseil des Etats a continué, hier après-midi, dans une séance de relevée, la discussion du rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises par lui à propos du mouvement des Italiens en Suisse.

M. *Amsler*, qui a pris le premier la parole, a dit ne pouvoir se déclarer d'accord ni avec la majorité ni avec la minorité de la Commission. Il a combatu notamment la proposition Vogelsanger et développé l'ordre du jour suivant : « Le Conseil national, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil fédéral du 13 juin 1898, concernant le mouvement des Italiens en Suisse, à l'occasion des troubles de Milan ; considérant : qu'une intervention plus prompte de l'autorité aurait dû avoir lieu ; que les motifs invoqués en faveur de la remise des Italiens, ainsi que la façon dont elle a été opérée, doivent être désapprouvés ; que, toutefois, il n'y a pas, actuellement, de motifs suffisants pour provoquer une décision spéciale, passe l'ordre du jour. »

M. *Ruffy*, président de la Confédération, s'est attaché à justifier les mesures prises par le Conseil fédéral ; il a protesté contre le discours prononcé, le matin, par M. Manzoni, et a terminé par la déclaration suivante : Le Conseil fédéral préfère voir

critiquer ses actes, plutôt que de porter la responsabilité d'avoir mis en danger, par une négligence, la sécurité du pays, ou d'avoir amené la mort d'un seul des malheureux égarés qui voulaient rentrer dans leur pays.

M. *Rusconi* a parlé en faveur des propositions de la majorité de la Commission.

M. *Muller*, conseiller fédéral, s'est exprimé dans le même sens que M. Ruffy. Il a constaté, de plus, qu'il s'était produit dans l'application des mesures ordonnées, un fatal malentendu, un télégramme ayant reçu un complément qui dépassait la pensée du Conseil fédéral.

M. *Wullschleger* a appuyé la proposition Vogelsanger. Il a donné connaissance de dépêches suivant lesquelles huit des Italiens livrés avaient été condamnés à des peines de 6 à 15 mois de prison.

M. *Hilty* a recommandé les propositions de la majorité; MM. *Manzoni* et *Decurtins* ont répliqué.

Le colonel *Künzli*, en qualité de rapporteur, a pris le dernier la parole. Il a déclaré que, si le rapport du Conseil fédéral avait contenu tout ce qui a été dit aujourd'hui par les représentants de cette autorité, bien des jugements auraient pu être modifiés. M. Künzli a déclaré, toutefois, ne pas pouvoir renoncer aux propositions de la majorité.

On passe à la votation. M. Amsler retire sa proposition. Le troisième alinéa de la proposition Vogelsanger, invitant le Conseil fédéral à s'employer en faveur des Italiens remis aux autorités de leur pays, est rejeté à une grande majorité. Le Conseil adopte ensuite, par 106 voix contre 11, les propositions de la majorité.

CONFÉDÉRATION

Industrie des étrangers. — La *Gazette des Etrangers* donne les chiffres suivants qui se rapportent au début de la saison de 1897 :

Il y avait, en Suisse, 1,790 hôtels disposant, en tout, d'environ 130,000 lits. Si l'on ajoute à ce chiffre environ 1,500 petits établissements possédant 10 lits et en dessous, on arrive, pour toute la Suisse, à un total d'environ 140,000 lits. Le canton des Grisons compte le plus grand nombre d'hôtels, 268; puis viennent Berne, 253; Vaud, 193; Schwyz, 127; Valais, 120, et Lucerne, 108. Les autres cantons ont tous moins de 100 hôtels; Bâle-Ville et Bâle-Campagne en comptent ensemble 46. Ceux qui en possèdent le moins sont: Thurgovie, 14, et Glaris, 12.

XXVIe pèlerinage franc-comtois à Notre-Dame de Lourdes. — On nous écrit de Besançon :

« Cédant aux instances très pressantes de nos anciens pèlerins de Lourdes, nous organiserons, cette année, notre XXVIe pèlerinage au sanctuaire de Massabielle. On nous exprime le désir de passer à Lourdes la belle fête du Rosaire; nous y accédons volontiers. A cette époque, la saison est encore favorable, les foules sont moins nombreuses, et les pèlerins sont plus facilement mis en possession des sanctuaires, des piscines et de la Grotte.

Les trains partiront de Besançon le 27 septembre et seront de retour à Besançon le 4 octobre. Le premier train passera par Marseille, suivant l'itinéraire de l'an passé; le second, plus économique et plus favorable aux malades, passera par le centre, avec arrêts à Brives, aux Grottes de Saint-Antoine de Padoue. Nous donnerons, plus tard, un programme détaillé des deux parcours.

Nous remercions les pèlerins qui, en de très nombreuses lettres, nous expriment leur reconnaissance et recourent encore à notre dévouement, lequel, ils veulent bien reconnaître, ne s'est point démenti depuis vingt-six ans. »

Assurances. — Dans la Commission du Conseil national pour les assurances contre les maladies et les accidents, les décisions du Conseil des Etats ont rencontré une résistance inattendue. Il a été décidé à la majorité de proposer au Conseil national la suppression du centime fédéral et de maintenir les dispositions relatives à la déduction de la prime entière du salaire dans le cas où le chômage serait causé par la propre faute de l'assuré. En présence de ces divergences et d'autres encore, on ne peut plus compter de voir les deux projets d'assurances liquidés au cours de la session actuelle.

Synode vieux catholique. — Le Synode vieux-catholique a siégé, mercredi à Zurich, sous la présidence de M. Philippi, conseiller d'Etat à Bâle. Il comptait 101 délégués. Il a décidé la publication d'une histoire documentaire du vieux-catholicisme en Suisse.

Niveau du Léman. — Mercredi après-midi, a eu lieu, au Département fédéral de l'intérieur, une conférence des représentants des cantons de Vaud, Valais et Genève au sujet du niveau des eaux du Léman. La discussion n'avait qu'un caractère préliminaire. On s'est mis d'accord sur les procédés à suivre pour l'examen des demandes de Vaud et de Genève.

Compagnie de l'Union suisse. — L'assemblée générale des chemins de fer de l'Union suisse, à laquelle 10,600 actions étaient représentées, a fixé le dividende pour les actions de priorité, à 4 1/4 %, et pour les actions ordinaires, à 3 1/4 %. M. Wirth a été confirmé comme président du Conseil d'administration, dont a été appelé à en faire partie M. de Tscharner, député à Coire.

Musée national. — Un Zuricois, habitant l'étranger, a fait don, à l'occasion de l'inauguration du Musée, d'une somme de 2,000 fr., pour des achats d'objets destinés au Musée, en spécifiant que ces achats doivent avoir lieu après la nomination du directeur.

NOUVELLES DES CANTONS

La grève des charpentiers et menuisiers. — Une manifestation a eu lieu, mercredi soir, à la sortie des ateliers Ody père, à Genève.

Une centaine de grévistes, charpentiers et menuisiers, s'étaient rendus, dès cinq heures et demie, dans les environs des ateliers; mais un grand nombre d'ouvriers étaient déjà partis, de sorte qu'à la sortie générale, à sept heures, le personnel quittant les chantiers était plutôt restreint.

Les ouvriers sont sortis entourés d'un groupe de dix gendarmes; à leur apparition dans la rue, des sifflets stridents ont retenti et les interpellations pleuvaient de part et d'autre.

Les grévistes, s'adressant à leurs collègues, criaient :

— Lâches, tas de saligauds.

Et les ouvriers restés au travail de répliquer :

— Tas de fainéants, de crève-de-faim.

Les ouvriers restés fidèles à leur atelier ont continué leur route, toujours accompagnés par les gendarmes. Les grévistes ont tenu bon, malgré la pluie, mais il n'y avait plus personne dans les ateliers.

La Commission de la grève paraît désavouer ces procédés, car elle déclare avoir recommandé aux grévistes de s'abstenir de toute manifestation.

Questions horlogères. — Une conférence a eu lieu, lundi après-midi, à Neuchâtel, entre les délégués des fabriques d'horlogerie et les représentants des fabriques de spiraux réunis. Elle a abouti aux propositions d'entente suivantes :

1. Les Sociétés de fabricants de spiraux consentent à revenir au tarif de 1895, avec une légère augmentation de 10 % sur les spiraux mous et de 20 % sur les spiraux trempés.

2. La nouvelle fabrique créée sous forme de Société par actions par les fabricants d'horlogerie limitera sa production à 1/40. Ces conditions ont été adoptées, mardi soir, par les fabricants d'horlogerie de La Chaux-de Fonds, mais elles ne deviendront définitives que quand tous les fabricants de la région y auront adhéré. Ces derniers sont convoqués pour discuter la question, le 4 juillet, au nouveau stand des Armes-réunies à La Chaux-de-Fonds.

Fabriques tessinoises. — A la suite de l'arrêté du Conseil fédéral interdisant aux jeunes filles de 12 à 14 ans le travail dans les fabriques, la filature de toile Lucchini sera fermée le 18 juillet. Les ouvriers et ouvrières, au nombre de 300, ont déjà reçu congé et les propriétaires transporteront leur industrie en Italie.

Procédé... radical. — La municipalité de Lugano a exigé de la Compagnie des tramways l'enlèvement des réclames tapissant l'intérieur des wagons. La Compagnie a refusé. Alors, la municipalité a fait arrêter en pleine rue, mardi matin, par la police, les voitures de tramways. Elle a ordonné l'enlèvement des affiches et suspendu la circulation des tramways jusqu'au moment où la Compagnie aura déclaré se soumettre.

Le gouvernement tessinois et le Département fédéral des chemins de fer sont en vain intervenus pour maintenir la circulation. La municipalité a refusé.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Suites de l'inconduite. — Un drame de famille a produit, à Berne, mercredi soir, une vive émotion parmi les habitants de la haute ville. Une femme, habitant la rue Neuve, s'est suicidée, au moyen d'oxyde de carbone, avec ses deux enfants, un petit garçon et une petite fille, entre deux et quatre ans. La femme vit encore. Elle a été transportée à l'Hôpital de l'Ile, où on espère pouvoir la sauver. Les deux enfants sont morts.

Le suicide a eu probablement lieu déjà dans la nuit de mardi à mercredi; mais il n'a été découvert que mercredi après-midi. La misère est la cause de cet acte désespéré. Le mari et père des victimes, un tailleur de pierres, menait une vie désordonnée; il est actuellement à l'hôpital, malade des suites de son inconduite.

ÉTRANGER

Les „Livres jaunes" de M. Hanotaux

On a distribué, aux Chambres françaises, trois *Livres jaunes* par les soins du ministre des affaires étrangères.

Le premier, sur les affaires de Chine, comprend la correspondance relative aux divers arrangements intervenus depuis 1894, pour la délimitation de la frontière du Tonkin et de la Chine, la réglementation des rapports commerciaux entre les deux pays, le raccordement des télégraphes sino-annamites, la concession à des Compagnies françaises de voies de pénétration en Chine, la réorganisation de l'arsenal de Fou-Tchéou par des officiers et des *ingénieurs français*, enfin, le règlement des indemnités dues à la famille Lyaudet capturée par les pirates et des réparations pour la mort du P. Mayel, massacré dans le Kouang-Si.

Le *Livre jaune* se termine par l'exposé des dernières négociations franco-chinoises qui ont abouti à la déclaration d'inaliénabilité des provinces limitrophes du Tonkin, à la cession à bail de Kouang Tchéou-Ouan, à la concession des chemins de fer de Yunnan-Fou, et postérieurement de Dakkoi à Hanning-Fou, enfin, à l'octroi des réparations pour le meurtre du docteur Berthollet.

Le deuxième *Livre jaune*, qui est surtout un recueil de documents, comprend la série des arrangements qui ont été conclus avec les diverses puissances, depuis 1881, au sujet des possessions du nord, de l'ouest et du centre africain.

Le troisième *Livre jaune* est relatif à l'emprunt de l'indemnité de guerre hellénique et à l'évacuation de la Thessalie par les troupes turques. Les négociations à cet effet se sont poursuivies depuis le commencement de cette année et viennent de se terminer, le 6 de ce mois, par l'évacuation de la dernière zone de la Thessalie.

REICHSTAG ALLEMAND

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des députés de chaque groupe dans la dernière législature :

Centre catholique,	108	(99)
Conservateurs,	57	(70)
Conservateurs libres,	20	(27)
Nationaux-libéraux,	49	(52)
Libéraux,	12	(13)
Libéraux-démocrates,	30	(23)
Démocrates du Sud,	8	(11)
Ligue des paysans,	8	(8)
Guelfes (Hanovriens),	14	(16)
Polonais,	10	(9)
Alsaciens,	10	(18)
Antisémites,	57	(44)
Socialistes,	1	
Socialiste-chrétien (Stöcker),	5	
Indépendants,	1	
Danois,	1	
	397	

CONFLITS POUR TERRE-NEUVE

On sait que, depuis bien longtemps, des conflits s'élèvent fréquemment entre la France et le Canada ainsi que l'Angleterre, à propos de l'exercice du droit de pêche, qui a été reconnu à la France par le traité d'Utrecht, en 1713. Sir Charles Dilke a interpellé, mardi, le cabinet Salisbury à la Chambre des Communes, en lui demandant s'il est conforme à la loi de forcer les pêcheurs de la baie de Saint-Georges à vendre leurs appâts aux Français 40 % meilleur marché qu'aux pêcheurs des autres nations, et si la construction par les Français de maisons et de dépôts sur le French Shore est, aujourd'hui, considérée comme conforme aux traités, et s'il est vrai que les Français aient récemment construit des maisons et des dépôts sur plusieurs points de la côte.

M. Chamberlain a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un usage légal, mais que c'était une affaire de convenances et d'arrangements

---

70 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LE MARI DE SIMONE

PAR

CHAMPOL

Et, comme si elle n'eût pas été assez humiliée déjà, voici qu'auprès d'elle, une ombre surgis sait. Quelqu'un était dans le jardin... avait peut-être entendu !...

— Qui vive? dit-elle, s'efforçant de donner un ton de plaisanterie à sa voix tremblante.

— *Ce n'est que moi... heureusement !...*

Elle se rassura, reconnaissant Osmin, mais son dernier mot la troubla.

— Pourquoi « heureusement » ? demanda-t-elle, préférant s'assurer tout de suite de ce qu'il pouvait soupçonner.

Osmin ne répondit pas. Il marchait à côté d'elle, et elle sentit qu'il l'examinait malgré l'obscurité, qu'il la pénétrait en dépit de sa feinte.

Puis, tout à coup, avec une crudité brutale :

— Eh bien ! dit-il, vous en êtes déjà là?

Elle ne pouvait guère se méprendre sur le sens de ses paroles ; elle ne pouvait non plus s'attendre, de sa part, à ce soupçon injuste, à cette gratuite insulte, et, très hautaine :

— Que prétendez-vous dire?

Sans tenir même compte de sa protestation, Osmin poursuivait, amer, sarcastique, cinglant chaque mot comme un coup de cravache :

— Ce n'est donc pas assez d'avoir chassé ce malheureux Richard, de le laisser vivre, mourir peut-être, seul et désespéré, il faut encore le trahir. Tenez, c'est indigne !

A cette attaque imprévue, Simone se redressait, outrée, exaspérée.

— Mais de quel droit, cria-t-elle, en quel nom parlez-vous ainsi ?

Osmin ne se déconcerta pas.

— Du droit de l'amitié, au nom de la justice. Il y a un absent dont nul ne défend les intérêts, que tous se plaisent à sacrifier. Il y a vous-même, qu'inconsciemment on sacrifie aussi, qui êtes, au fond, incapable de vous guider, de vous défendre. J'ai eu l'imprudence de vous encourager à ce voyage funeste qui a été la *cause* de tous vos malheurs. Je ne veux pas que ces malheurs aillent jusqu'à une catastrophe. La vérité, c'est toujours le moyen de salut, mais personne n'a le courage d'y recourir. Brutalement, cruellement, comme j'ai dit à votre père, mon vieil ami : « Tu te ruines ! » je vous dirai à vous, une enfant que j'aime : « Vous vous perdez ! » Vous m'en voudrez, j'en aurai de la peine. Cela vous sauvera peut-être, et vous en aurez du bonheur. C'est tout ce que je désire.

Une émotion vraie vibrait en lui, qui apaisa soudain la colère de Simone ; elle eut l'intuition que, sous cette apparence rude, se cachait la première pitié véritable, la première affection entièrement désintéressée qu'elle eût rencontrée encore.

Elle arrivait avec Osmin près du banc, sous le chèvrefeuille, et s'abattant à la place qu'elle occupait tout à l'heure, la tête dans ses deux mains :

— Ce n'est pas ce que vous croyez, dit-elle en sanglotant. Tout le monde se trompe... Je suis bien malheureuse !

— Eh bien ! tant mieux ! s'écria Osmin. Si vous souffrez, c'est que vous avez du cœur, et alors vous pouvez encore revenir sur ce que vous avez fait.

— Mais je n'ai rien fait, je ne suis pas responsable des outrages dont on m'accable ! Tout vient des circonstances, des autres, de Richard lui-même, de Richard surtout !

Osmin n'essayait pas d'arrêter le torrent de ses pleurs et de ses récriminations. Tranquillement, il regardait l'heure à sa montre, et d'un ton bref, précis, comme s'il se fût agi d'une affaire :

— Nous n'avons pas le temps de causer à présent, dit-il. Vous m'avez fait une confidence, je vous en dois une. Voulez-vous venir demain matin chez moi?

— Chez vous? répéta Simone étonnée. Où cela? à l'étude?

— Non, au-dessus, dans l'appartement que j'habite. L'audience est à midi ; je vous attendrai à dix heures. C'est convenu. Maintenant, essuyez vos eux et rentrons ensemble. Soyez certaine que ce freluquet de tout à l'heure a eu le bon goût de filer prestement, et, pour le public, je prends les deux rendez-vous de ce soir sous mon bonnet, sous ma vieille toque de vieil avoué. Le plus soupçonneux n'y trouvera rien à redire.

XI

Simone connaissait la maison habitée par Osmin, une immense maison de la rue Montmartre, à six étages, avec cour et arrière-cour, percée de fenêtres étroites et rapprochées, bardée d'écriteaux, bariolée d'enseignes, peuplée du sous-sol aux mansardes, grisâtre, poudreuse, salie, comme usée par le trop-plein de vie, d'animation, de travail, qui s'y entassait, qui en débordait.

Du trottoir, devant la porte cochère où, parfois, Simone et *sa mère avaient laissé* M. d'Avron, elles avaient hasardé un regard curieux, aperçu, dans la cour, les garçons de l'emballeur, clouant des caisses à grands coups de marteau, les commis du magasin de nouveautés transportant des ballots, tandis que des enfants en tabliers bleus jouaient dans un coin, et que des clients affairés réclamaient le *plumassier du second* ou le passementier du quatrième. Mais jamais ni l'une ni l'autre n'avait mis le pied dans cette fourmilière, et ce ne fut pas sans une légère intimidation, une certaine répugnance, que Simone s'y hasarda pour la première fois.

Elle n'était pas encore bien accoutumée à sortir seule, et, en quittant les rues tranquilles de l'autre côté de l'eau, le coudoiement, le bruit, l'agitation tapageuse et inélégante de ce quartier commerçant, l'avaient étourdie, ahurie comme une provinciale.

(A suivre.)

réciproques. Le gouvernement ne reconnaît pas aux Français le droit d'établir, sur le French Shore, d'autres constructions que celles spécifiées dans l'article 13 du traité d'Utrecht. On a constaté que les Français avaient construit de petites baraques en bois, dans la baie de Flat. On a protesté contre cette infraction au traité et demandé au commandant français de faire enlever ces baraques, mais on n'a pas encore reçu de réponse définitive.

PETITE CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Orages et pluies. — Les pluies torrentielles de ces jours derniers ont causé de graves dommages dans la Haute-Italie, notamment dans *les provinces de Vérone*, de Brescia, de Côme et de Varèse. Sur plusieurs points, la circulation des trains est interrompue. Le lac de Côme a inondé les hôtels situés sur la place Cavour. La pluie et le froid continuent.

On signale de différentes parties de la Hongrie de très violents orages accompagnés de grêle, qui ont causé des dégâts considérables.

Tremblements de terre. — De nouvelles secousses de tremblements de terre ont eu lieu à Rieti. Elles n'ont pas causé de dégâts matériels, mais elles ont jeté la panique dans la population.

Jacques Leopardi. — Mercredi, a été célébré, à Recanati, le centenaire de la naissance de Leopardi. Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait les représentants de plusieurs académies étrangères. Le poète Carduzzi a prononcé une allocution qui a été très applaudie. Le centenaire sera célébré dans plusieurs villes d'Italie.

Femmes-médecins. — Le 26e Congrès des médecins allemands a voté une résolution demandant que l'on n'autorise pas les femmes à étudier la médecine, ou tout au moins qu'on ne leur accorde pas de facilités dans ce but.

NOUVELLES DU MATIN

La crise ministérielle en Italie. — Le ministère *italien est définitivement* constitué comme suit :

Général Pelloux, présidence et intérieur ; amiral Canevaro, affaires étrangères ; Finocchiaro-Aprile, député, justice ; Carcano, député, *finances ; Vacchelli, sénateur*, trésor ; général San Marzanno, guerre ; amiral Palumbo, député, marine ; Baccelli, instruction publique ; Lacava, député, travaux publics ; Fortis, député, agriculture ; Nuncio Nasi, député, postes. Les ministres prêteront serment, demain, devant le roi.

Affaire Zola. — Les débats du procès Zola, devant la *cour* d'assises de Versailles, sont définitivement fixés au 18 juillet.

Protectionnisme. — La Commission des douanes nommée par la Chambre française des députés, a constitué, hier, son bureau. Elle a choisi comme président, M. Georges Graux. Les membres de la Commission sont unanimes à réclamer le rétablissement des droits sur les blés, à partir du 1er juillet.

Réclamations anglaises en Chine. — Répondant à une interpellation à la Chambre des communes, M. Curzon a confirmé que les gardiens des phares de Liao-Tu-Chan situés sur le territoire cédé à bail à la Russie, ont été renvoyés, il y a une quinzaine de jours, et remplacés par des Russes. Le service des phares en Chine est du ressort du service des douanes et M. Curzon ne croit pas que le directeur des douanes, sir R. Hart, ait été consulté.

M. Curzon déclare que la question des indemnités pour l'affaire de Waïma n'a pas été comprise dans les négociations récemment conclues au sujet du Niger, mais qu'elle fait partie des négociations plus générales qui vont maintenant être reprises.

Suites des fêtes de Palacky. — Suivant les journaux, le conseiller d'Etat russe Vaclick et deux autres personnalités russes venus à Prague pour les fêtes de Palacky, ont été invités dimanche par la police à quitter Prague. Les fêtes étant terminées, M. Vaclick s'est rendu dans le Monténégro.

Choses d'Orient. — L'ambassade de France à Constantinople a adressé à la Porte une note l'informant que, si les indemnités dues aux nationaux français pour les pertes subies pendant les troubles en Arménie ne sont pas réglées dans un délai fixé, le gouvernement français saisira le dernier versement de l'indemnité de guerre payée par la Grèce à la Turquie.

FRIBOURG

Section fribourgeoise de la Société suisse des commerçants. — Le rapport de cette section pour 1898 vient de paraître.

Le Comité est composé de MM. Gaillet, Albert, *président* ; Iseli, Rodolphe, vice-président ; Eigenmann, W., caissier ; Imsand, Paul, secrétaire ; Minder, Frédéric, bibliothécaire ; Trechsel, Emile, sous-bibliothécaire ; Enz, Théodore, assesseur.

Durant l'année écoulée, la vie de section a été très active. Plusieurs cours ont été donnés. Un cours de langue française par M. le professeur Muller ; celui de la correspondance commerciale par M. A. Blanc ; *un cours de langue italienne par M. Stadelmann* ; un cours de comptabilité par M. Villiger, et celui d'arithmétique commerciale par M. Plancherel, professeur.

La Direction de l'Intérieur examine actuellement s'il n'y aurait pas possibilité de rendre les cours gratuits et obligatoires pour tous les apprentis de commerce de notre ville.

Trois apprentis ont subi avec succès des examens. Ce sont : MM. Poffet, Maurice, et Kappelsberger, Hugo, employés de MM. Weissenbach, frères, et M. Weber, H., employé chez MM. Furrer et Weiss, à Fribourg.

Durant cet hiver, la section de Fribourg a fait donner cinq conférences publiques.

La bibliothèque se compose, à l'heure qu'il est, de plus de 800 volumes.

La fortune sociale était, au 1er mai, de 1,265 fr. 81.

La section compte 16 membres honoraires et 159 membres actifs et passifs.

* * *

La réunion des délégués des voyageurs de commerce aura lieu, à Fribourg, le vendredi 1er, le samedi 2 et le dimanche 3 juillet. Voici le programme de cette réunion :

Vendredi 1er juillet

11 h. 50 matin : Réception du Comité central.

4 à 9 h. soir : Réception des délégués et distribution des logements au Café de l'hôtel Terminus.

8 h. soir : Soirée familière au Café Richemont. Concert donné par la musique « la Concordia ».

Samedi 2 juillet

8 à 12 h. matin : Assemblée des délégués, salle du Grand Conseil.

12 ½ h. soir : Dîners dans les hôtels respectifs.

2 h. soir : Reprise de l'assemblée.

4 à 4 ½ h. : Collation offerte par la « Lœwenbräu » Fribourg.

4 ½ à 7 h. : Reprise de l'assemblée.

7 ½ h. : Formation du cortège et départ en musique pour le Kurhaus Schœnberg.

8 ½ h : Banquet au Kurhaus. Illumination. Concert par la musique de « Landwehr » et par la Société de chant « Farfalla » ; productions diverses.

Dimanche 3 juillet

7 à 9 h. matin : Eventuellement, reprise de l'assemblée.

9 h. : Visite à la Brasserie Beauregard.

11 h. : Concert d'orgues à la cathédrale.

12 ½ h. soir : Banquet officiel « Hôtel du Faucon ». Concert par la musique « l'Union instrumentale ».

3 ½ h : Départ pour Bourguillon, rentrée par la Basse Ville, visite à la Brasserie du Cardinal.

8 h. : Soirée familière, Café Richemont.

La fête d'inauguration du stand de Romont. — Le tir d'inauguration du stand de Romont, organisé par la Société des sous-officiers de cette ville, a admirablement réussi.

Romont avait revêtu ses habits de fête pour cette occasion, et de nombreux drapeaux et oriflammes flottaient aux fenêtres. Deux arcs de triomphe avaient été élevés, l'un à la rue de l'Eglise, l'autre dans la Grand'Rue.

Malgré le temps peu favorable, l'affluence des tireurs a été grande.

L'ouverture du tir a été précédée d'un cortège composé de Messieurs les membres du conseil communal, de la Société de gymnastique, des membres des différents Comités de tir, des tireurs, des marqueurs, etc.

En tête du cortège marchait la musique de Romont suivie d'un grand nombre de drapeaux de différentes Sociétés.

La distribution des prix a eu lieu mardi soir. A cette occasion, nouveau cortège où figurait, cette fois, un groupe de charmantes demoiselles, vêtues de blanc, et portant des banderoles aux couleurs de la ville de Romont, du canton et de la Confédération. La Société des sous-officiers a bien fait les choses.

Brevet de capacité. — Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu au Lycée de Fribourg, dans l'ordre suivant:

Pour les *aspirants instituteurs*, les 26, 27 et 28 juillet ;

Pour le *aspirantes-institutrices*, les 1, 2 et 3 août ;

Pour les maîtresses d'ouvrages, le 4 août.

(*Communiqué.*)

Conseil général. — Le Conseil général de la ville de Fribourg est convoqué pour vendredi 1er juillet, à 5 ½ h. du soir, avec les tractanda suivants : 1. Approbation des comptes de l'administration communale pour l'exercice 1897 ; 2. Crédits supplémentaires ; 3. Route des Alpes ; 4. Correction du Varis.

Nomination. — Dans sa séance de mardi, le conseil communal de Fribourg a nommé M. Jean Mivelaz, comptable, au poste d'économe du grand Hôpital bourgeoisial, en remplacement de M. Delpech, démissionnaire pour cause de santé.

Succès. — Un jeune Fribourgeois, M. Paul Dinichert, fils de M. le conseiller national Dinichert, vient de passer brillamment, à Paris, l'examen final de l'Ecole libre des sciences politiques. Il en est sorti second, mais a été proclamé égal au premier des candidats. Il a obtenu le diplôme de grande distinction pour une étude sur les chemins de fer suisses, qui sera publiée dans les annales de l'Ecole. En outre, un prix de 200 francs lui a été décerné, comme lauréat. M. Paul Dinichert est sorti de l'Ecole de commerce de Neuchâtel, dont il possède le diplôme.

Nos félicitations.

Tombola de la Société des Etudiants suisses. — Une dernière distribution des lots aura lieu samedi prochain, 2 juillet, de 3 heures à 5 heures de l'après-midi, au pavillon des Arcades.

Les personnes encore porteurs de billets *sont instamment priées de bien vouloir* venir les présenter.

Syndicat d'élevage bovin de Treyvaux. — Dans sa séance du 26 juin dernier, l'assemblée du Syndicat d'élevage de Treyvaux a, en considération des services que rend à l'élevage de notre race tachetée la *Fédération suisse des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge*, alloué, à l'unanimité, un don de 50 francs à cette association, pour la foire aux taureaux qui aura lieu à Berne, les 2, 3 et 4 septembre prochain.

Une explosion s'est produite, mardi vers les 4 heures du soir, à l'atelier de photographie artistique de M. Alb. Ramstein, rue de Lausanne, éclairé selon le nouveau système de lumière artificielle, produite au moyen du *magnésium*.

Au moment où M. Ramstein introduisait dans le récipient une dose de cette préparation chimique, sa petite fille, par mégarde, pressait le bouton de la communication et une détonation se produisait aussitôt. Le flacon se brisait entre les mains de M. Ramstein, provoquant de graves brûlures à la figure et à la main.

Les dégâts matériels, causés par l'explosion, sont également assez considérables. Ils sont estimés à plusieurs centaines de francs.

Le tram subissait au même moment un arrêt forcé, une des voitures ayant souffert d'une avarie dans le mécanisme électrique. Elle a dû être remorquée par une seconde voiture.

Noyé. — *On a repêché de l'Yonne, à* Montereau (France), le cadavre d'un nommé Jean Schorderet, ouvrier agricole, âgé de cinquante huit ans, originaire d'Ependes, canton de Fribourg.

On ignore si cet individu a été victime d'un accident ou s'il y a eu suicide.

Société de tir de la ville de Fribourg. — Les tireurs qui ont l'intention d'utiliser le breack pour se rendre à Garmiswyl, dimanche *3 juillet*, sont priés de bien vouloir s'annoncer à M. Stucky, armurier, jusqu'à samedi, à 4 heures du soir.

Le départ aura lieu à 12 ½ heures, du Café du Grand-Pont. (*Communiqué*)

Société de Zofingue. — La section fribourgeoise de Zofingue fêtera, samedi, l'anniversaire de la bataille de Morat par un grand kommers, qui aura lieu au restaurant des Grand'Places. Dimanche, course en breacks à Morat.

La Société de musique la « Concordia » de Fribourg a fait, dimanche et lundi, une promenade très réussie à Lucerne. Malgré le mauvais temps, la plus franche gaieté n'a cessé de régner *parmi tous les participants à cette course.* De Lucerne, la Société s'est rendue, lundi matin, à Brunnen, où elle a donné un concert sur la place publique.

Le retour s'est effectué lundi soir, à Fribourg.

Tous les participants à cette course en garderont un excellent souvenir.

Ligne Fribourg-Morat. — Le Conseil d'administration de la ligne Fribourg-Morat a ratifié hier les contrats d'exploitation passés avec la Compagnie du Jura-Simplon.

Le constructeur de la ligne s'était engagé à l'ouvrir pour le 1er juillet ; mais, à l'heure actuelle, on ne sait pas quel jour pourra être fixé pour la collaudation. On croit que la ligne ne pourra pas être ouverte dans la première quinzaine de juillet.

Une tombe d'officier français. — Au cimetière de Fribourg, à droite en allant de *l'entrée principale au grand crucifix*, à gauche en allant directement du cimetière des enfants au côté opposé, par la grande allée, on remarque une haute et svelte colonne en marbre blanc, unique en son genre, au fût sobrement orné de fines sculptures : fleurs, feuilles, etc., et au chapiteau surmonté d'une statue de la Sainte-Vierge. C'est la tombe d'un officier français.

Sur le socle de cette colonne, est gravée dans le marbre l'inscription suivante :

CI-GIT
MARIE-CHARLES-HENRI-GASTON
DE COLIGNY-CHATILLON
OFFICIER DE CHASSEURS
NÉ A CHOYE (FRANCE) LE 3 MAI 1849
MORT A FRIBOURG LE 21 JUIN 1871

R. I. P.

Et sur la pierre tombale, ces mots :

SPES
MEA
DEUS

Avec cet officier, le nombre des soldats français morts à Fribourg en 1871 est de 82.

Eglise de la Visitation

1er juillet, 1er vendredi du mois

ARCHICONFRÉRIE DE LA GARDE D'HONNEUR

A 5 heures. Instruction et Bénédiction. On rappelle les heures d'Adoration pendant la journée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg
Altitude 636m

BAROMÈTRE

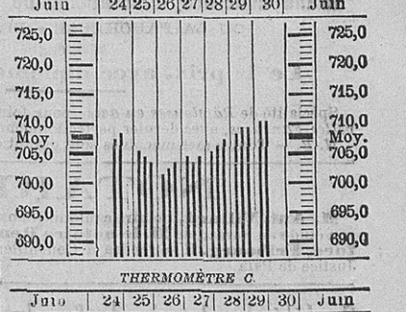

THERMOMÈTRE C.

Juin	24	25	26	27	28	29	30	Juin
7 h. m.	13	15	11	12	12	10	15	7 h. m.
1 h. s.	17	18	12	13	15	15	14	1 h. s.
7 h. s.	18	15	15	16	13		10	7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	20	20	19	19	16	18		Maximum
Minimum	9	10	8	6	6	8		Minimum

M. SOUSSENS, *rédacteur.*

Pour églises

Occasion unique d'acquérir à conditions très favorables, un grand harmonium, 4 jeux, 5 octaves, 16 registres. — Cet instrument, d'une puissance de son exceptionnelle et pourvu du système transpositeur, convient spécialement pour une église. — Faute de place, *vu son grand format, il serait cédé à bas prix, bien* qu'ayant très peu servi et à l'état de neuf. — S'adresser, sous chiffres H6755L, agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne. 1336 863

Trient-sur-Martigny
HOTEL-PENSION
Glacier du Trient
Altitude : 1295 m.
Pension depuis 4 francs
Gédéon GAY-CROSIER, propr.
Télégraphe. — Eau ferrugineuse. — Annexe nouvellement construite. — Bon confort. 1101

Comptabilité commerciale
par A. Renaud, Chaux-de-Fonds, 344 pages, relié, à *2 fr. 50* l'exemplaire.

L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG

Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole) Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge. Bois coupéet non coupé. Fagots. Prix très modérés. Service soigné *Téléphone.*

LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

émet continuellement des cédules avec *intérêt annuel 3 ½ %*, placement consenti par le déposant pour une durée de cinq ans et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois. 303-186

Elle cède aussi, sous bonification du rate d'intérêt couru, des cédules de sa série K, en coupures de *500 fr., intérêt à 3 ½ %* l'an, payable par semestre au 15 avril et 15 octobre, remboursables au 15 octobre 1900.

Fabrique de Machines, Fribourg

GOTTFRIED FREY

La faucheuse Brantford, réprésentée ci-dessus est, de toutes ses congénères, celle qui exige le moins de traction, par le fait de sa légéreté; d'abord et surtout parce que toutes les parties sont munies de coussinets à rouleaux d'acier; il est à remarquer que c'est la seule faucheuse ayant ce nouveau système de coussinets à tous les arbres. Quant aux matériaux utilisés pour la construction de la faucheuse Brantford, tous les Jurys se sont plus à déclarer qu'ils étaient incontestablement de première qualité, ce qui place cette machine au premier rang pour ce qui concerne la solidité et la bonne construction. Toutefois, cela ne saurait suffire, car, pour qu'une faucheuse soit vraiment pratique, il faut non seulement que la construction ne laisse rien à désirer, mais encore qu'el e fournisse un travail tout à fait irréprochable : ce qui est le cas pour la Brantford, ainsi qu'elle l'a prouvé dans les concours et principalement au

Grand concours international de Cernier, en juin 1897

OU LA FAUCHEUSE « BRANTFORD »

A OBTENU

Le 1er prix, avec diplôme de 1re classe

Spécialité de *Râteleuses en acier* pour foins, regains et céréales. *Nouvelles Faneuses*, avec dernier perfectionnement.

N.-B. — Toutes mes machines sont garanties sur facture. 748-499

NOTARIAT

M. Ant. Villard, notaire cantonné dans le district du Lac, a ouvert son étude au bureau de **M. le notaire Renevey, rue de la Préfecture, Fribourg.** Il se rendra à Cournillens les jours de séance de la Justice de Paix. 1271-816-47

Société de chemin de fer du Berne à Neuchâtel

LIGNE DIRECTE

CONCOURS

Un concours est ouvert pour l'exécution des travaux de cette ligne, savoir:

	Montant du devis environ
1° Terrassements et exploitation de rocher	Fr. 2,400,000
2° Maçonnerie et pierre de taille	» 900,000
3° Tunnels	» 1,400,000
4° Rallattages de la voie et empierrement de chemin	» 450,000
5° Bâtiments	» 500,000
6° Pose de la voie	» 80,000
7° Fournitures des travers eesn bois	» 250,000

L'infrastructure est subdivisée en 9 lots.

Les plans et cahiers de charges sont déposés au siège de la société, Terrassenweg, 6, Stadtbach, à Berne, où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance.

Les soumissions pour un ou plusieurs lots, ou pour l'ensemble des travaux, devront être envoyées à la même adresse jusqu'au 20 juillet 1898, sous pli fermé, portant la mention *Soumission pour travaux.* 1399

Berne, juin 1898. **LA DIRECTION.**

NOURRICES

On demande de bonnes nourrices (lait de 1 à 3 mois). S'adresser personnellement ou par lettre, au *bureau de renseignements pour nourrices*, Maternité de l'Hôpital cantonal, *Lausanne.* 1371

LANTERNES VÉNITIENNES

Pour illuminations

GRAND CHOIX TRÈS BAS PRIX

Librairie Josué Labastrou, Fribourg

Une bonne cuisinière

un **cocher,** connaissant bien les chevaux, sont demandés pour fin juillet. Produire bonnes références.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2110F. 1351-871

Cerises et **myrtilles**

Caisse de 5 kg., 2 fr. 75, franco.

Pompeo BRUNELLI, suc. d'Anastasio, 1319 LUGANO

A LOUER

à Beauregard deux logements de trois chambres, cuisine, cave et galetas.

A la même adresse, maisons de rapport et places à bâtir à vendre. 1328 **Blanc,** *avocat,* propr.

Nouveau **Longues-Vues** Perfectionné

avec étui, remplaçant les meilleures jumelles, commodes à porter en poche. Envoi contre remboursement. Qualité fine, à 4 fr. L. Winiger, Lucerne.

DEMANDEZ PARTOUT

Les Attrape-Mouches Marchall

Meilleurs que les papiers mouches ordinaires. Agent pour la Suisse : **C. Ruch, Schaffhouse.**

Fort rabais aux revendeurs.

Le catalogue des livres N° 3!

vient de paraître. *Nouvelles publications* comprenant toutes les branches, 1400 numéros. Demandez l'envoi gratis! **J. Bættig,** antiquaire, **Lucerne.** 1398

NEUCHATEL Suisse

Pièce historique de **Ph. Godet.** Intermèdes musicaux de **Jos. Lauber.** Partition piano, chant. 140 pages. **5 fr.**

Chez WILLE et Cie, édit., LA CHAUX-DE-FONDS et dans les magasins de musique. 1393

JEU DE L'OIE

dimanche 3 juillet

à la pinte de Montagny-la-Ville

Invitation cordiale

L. ROSSIER, pintier.

1317

ON DEMANDE

à louer un magasin

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2160F. 1385

Un bon cocher

catholique trouverait à se placer de suite.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2151F. 1383

A LOUER

de suite et pour l'été, 2 chambres meublées ou non, avec cuisine si on le désire, avec ou sans pension, à proximité d'une ville, maison de campagne.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2146F. 1377

TIR FÉDÉRAL

A vendre, disponible dès le 1er août, la

Grande Cantine

en bloc ou les bois en provenant. Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Ab. Dècoppet,** entrepreneur, **Neuchâtel.** 1346

Au lieu de 4 fr. 70 seulement 2 fr.

tout le matériel d'écrivain consistant en

1 papeterie à 2 fr.

contenant :	Prix de mag.
1 belle et solide boîte	0.40
100 feuilles doubles de beau papier de poste	2.—
100 enveloppes fines en deux grandeurs	1.—
12 bonnes plumes d'acier	0.30
1 porte-plumes	0.10
1 crayon supérieur	0.20
1 flacon d'encre noire de bureau	0.30
1 morceau de gomme à effacer	0.10
1 bâton de cire à cacheter	0.20
3 feuilles de papier buvard	0.10
Prix de magasin Fr.	4.70

Le tout ensemble dans une belle boîte. 5 pièces pour 8 fr., 10 pièces pour 15 fr.

Envoi du montant franco ou contre remboursement.

Imprimerie Fabr. de papeterie

A. NIEDERHÆUSER

895 Grenchen (Soleure)

Une maison

de France demande pour Fribourg et environs, *représentant sérieux* pour les *vins de Bourgogne* et les *Mâcon.* Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H1476F. 926

DRAME DE LA PASSION SELZACH pr. Soleure

1898

JOURS DES REPRÉSENTATIONS : JUILLET, 3, 10.

Les représentations commenceront à 11 heures précises du matin et dureront jusqu'à 5 heures du soir, avec interruption à midi. On peut se procurer des billets d'avance auprès du Comité et le jour de la représentation à la caisse. Le bâtiment où ont lieu les représentations est complètement couvert. 1095

Cinquantenaire de la République Neuchâteloise

NEUCHATEL SUISSE

Pièce historique en un prologue et 12 tableaux

par Philippe GODET avec intermèdes musicaux par Joseph LAUBER

REPRÉSENTATIONS A NEUCHATEL

LES

11, 12, 13, 14 et 21 juillet, à 3 h. après-midi

600 ACTEURS ET FIGURANTS — 500 CHANTEURS

12 décors exécutés d'après les esquisses de peintres neuchâtelois

Les estrades sont couvertes d'un velum

PRIX DES PLACES

Parterre, 10 fr. — Estrades du centre, *réservées,* **20 fr.** *1er rang,* **10 fr.** — *2e rang,* **5 fr.** — **Estrades Est et Ouest,** *places à* **4 fr., 3 fr., 2 fr.**

Toutes les places sont assises, numérotées et couvertes celles de 20 fr. et 10 fr. sont munies de dossier

VENTE DES BILLETS

Les billets seront en vente pour toutes les représentations :

du 29 juin au 9 juillet, au Bureau Central à la Préfecture de Neuchâtel.

dès le 11 juillet à proximité du Théâtre, chaque jour de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 5 heures du soir.

Il n'y aura pas de bureau de vente en dehors du canton. Tous les envois seront faits contre remboursement. 1395

Prière d'indiquer clairement le genre de place et le prix.

MORT, rends-moi tes victimes

Véritables résurrections, guérisons inespérées par la **régénération** et la **dépuration du sang** au moyen des **pilules hémogènes** et de la **poudre saline dépurative** des Dr J. Vindevogel et A. Bret, pharmacien, à Romans.

1° Charles André, de Romans (Drôme), 66 ans, ex-facteur des postes, est atteint depuis quatre ans de **gastrite chronique :** dyspepsie, dénutrition, faiblesse et épuisement. A essayé divers traitements, nombre de spécialistes, mais **sans aucun succès.** Il prend connaissance de la méthode du Dr J. Vindevogel, directeur de l'Institut médical de Paris-Bruxelles, s'y confie, prend la **poudre saline dépurative** et les **pilules hématogènes** et, en un mois, le sang est refait, les forces revenues, la digestion et l'appétit excellents — et il n'a plus besoin de recourir au lavage de l'estomac. Il continue l'usage de la **poudre** et prend dix jours par mois trois **pilules hématogènes** par jour.

2° Mlle P..., de Bourg-de-Péage, 26 ans, réduite à bout par une profonde anémie, dyspeptique, constipée, sujette aux névralgies de la tête, aux cauchemars, a reçu les derniers sacrements et l'on craint le dénouement fatal. L'usage de la **poudre saline dépurative** et des **pilules hématogènes** est essaye comme dernière ressource. En peu de jours, un mieux se dessine et il suffit de quatre mois de ce traitement pour ramener la santé, refaire sang et forces, rétablir toutes les fonctions et prouver une fois de plus l'excellence de la méthode de l'Institut médical Paris-Bruxelles. L'**escapée** continue l'usage discret des deux remèdes qui l'ont arrachée à la tombe et remise sur pied.

3° Mlle B..., de Romans, 17 ans, est profondément anémique, très constipée, digérant mal, épuisée et surmenée par un travail trop assidu entrepris pour obtenir un brevet de capacité. Depuis trois ans, l'estomac rejette les aliments aussitôt introduits. Vainement, elle a pris son recours aux lumières d'éminents spécialistes et à des traitements variés. Elle dépérit et se dessèche ; son poids, de **56 kilog.** en janvier 1897, descend à un moment de 400 à 500 grammes par jour. Le 2 décembre 97, la bascule accuse **30 kilog.** C'est alors qu'apprenant les cures faites par les pilules hématogènes et la poudre saline dépurative des Dr J. Vindevogel et A. Bret, pharmacien, elle se met à ce régime régénérateur de sang et de vie. Le 19 avril, le poids est remonté à **53 kilog.,** l'estomac et les intestins travaillent, le sang s'est refait, les forces sont revenuse, les couleurs et la bonne humeur ont repris, le mal est vaincu et la demoiselle bénit l'auteur du traitement qu'elle ne lâche pas, usant encore toujours, mais plus discrètement, de la **poudre saline** et des **hématogènes.**

Ces faits se répètent et les guérisons se multiplient tant en France qu'en Belgique et en Suisse, où les **pilules** et la **poudre** sont introduites. Ces **remèdes resteront à jamais** et nulle invention ne les remplacera. Le secret ? c'est qu'ils font travailler estomac, foie, intestins, engendrent les globules du sang et restaurent la force vitale, puis rafraîchissent et dépurent le sang, qu'ils expurgent des déchets et toxines. C'est la **nature relevée et fortifiée** qui est tout l'art du médecin.

La **pilule hématogène** vient, entre et guérit. C'est le **veni, vidi, vici** de Jules César.

La boîte de **125** pilules, **4 fr. 50.** — Poudre saline dépurative, **1 fr.**

En vente dans toutes les pharmacies.

VINS D'YVORNE

Ces vins sont renommés par leurs propriétés digestives et diurétiques. Médailles d'or et d'argent obtenues aux expositions d'Yverdon, Berne, Bordeaux et Bruxelles.

Les expéditions se font en fûts et par caisses de 25 et 50 bouteilles.
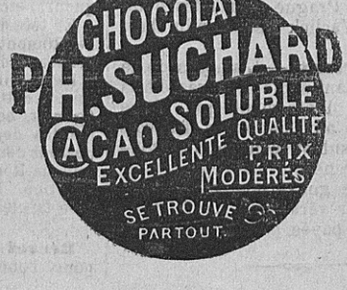
Henri Morerod, propriétaire, Yvorne (Suisse). 1237